



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Droits de douane sur le champagne et les vins français

Question au Gouvernement n° 497

Texte de la question

DROITS DE DOUANE SUR LE CHAMPAGNE ET LES VINS FRANÇAIS

Mme la présidente . La parole est à M. Thomas Cazenave.

M. Thomas Cazenave . Ma question, à laquelle j'associe mes collègues mobilisés de façon constante aux côtés de la viticulture dans leurs territoires, s'adresse à M. le ministre chargé du commerce extérieur et des Français de l'étranger. Dans la folie trumpienne qui s'abat sur le monde, chaque jour apporte son lot de nouvelles provocations et de nouvelles menaces. Aujourd'hui, ce sont les vins, les champagnes et les spiritueux français qui se retrouvent avec une cible au milieu du front en raison du projet d'augmenter de 200 % des droits de douane.

S'attaquer à notre viticulture, c'est menacer près de 500 000 emplois, mais aussi la première filière agricole à l'export, ainsi qu'un savoir-faire admiré et imité dans le monde entier. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur quelques bancs du groupe Dem.*) S'attaquer à notre viticulture, c'est menacer nos paysages, façonnés par des générations de vigneron. En définitive, c'est menacer tous nos territoires : le Bordelais, la Bourgogne, l'Alsace, le Languedoc, la Provence, la Loire, le Rhône, la Champagne, la région de Cognac, le Gers et d'autres encore,...

Mme Émilie Bonivard . Et la Savoie !

M. Alexandre Portier . Et le Beaujolais !

M. Thomas Cazenavesans oublier le Jurançon. (*Se tournant vers l'orateur, M. le premier ministre tend le pouce vers le haut. – Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*) Je salue celles et ceux qui, au quotidien, se battent pour la défendre – cet engagement est d'ailleurs largement partagé sur ces bancs.

Les gouvernements successifs ont répondu présents face aux difficultés récentes de la filière : ils ont lancé un plan d'arrachage, apporté un soutien aux exploitations en difficulté, décidé d'aides exceptionnelles face au mildiou, défendu nos appellations. Mais cette fois, il ne s'agit pas seulement d'une hausse de droits de douane mais de la volonté de fermer purement et simplement le marché américain, crucial pour la filière. Il est impératif que la France, aux côtés de ses partenaires européens, parle d'une seule voix pour protéger ses intérêts.

Quelles démarches la France a-t-elle engagées, tant au niveau européen qu'auprès des autorités américaines, pour prévenir la hausse des droits de douane et protéger nos producteurs, nos emplois et notre excellence viticole ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur quelques bancs des groupes DR et Dem.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur et des Français de

l'étranger.

M. Laurent Saint-Martin, *ministre délégué chargé du commerce extérieur et des Français de l'étranger*. Je vous remercie pour votre question qui prouve une fois encore votre engagement total pour la filière viticole – vous l'avez démontré en citant non seulement le Bordelais, mais toutes les régions viticoles. Vous avez raison et je vous répondrai en trois points.

D'abord, nous devons soutenir fermement et fortement la filière des vins et spiritueux, qui est une filière d'excellence à l'export, pour laquelle, vous l'avez souligné à juste titre, le marché américain est un débouché commercial prioritaire – il convient donc de la protéger.

Ensuite, rappelons la principale raison pour laquelle nous nous trouvons dans cette situation : nous ne souhaitons pas une guerre commerciale avec les États-Unis ni avec aucun autre pays au monde. Une telle guerre a pour seul effet l'inflation, le ralentissement des exportations et de l'économie en général.

M. Sylvain Maillard. Eh oui !

M. Laurent Saint-Martin, *ministre délégué*. Nous tiendrons toujours ce discours à nos amis et alliés américains. Il y a quelques jours, Éric Lombard et moi-même avons encore rappelé à mon homologue américain Howard Lutnick ce principe et les valeurs que nous partageons avec les Européens. Cela étant dit, si nos amis et alliés américains imposent effectivement des hausses de droits de douane, il faut que l'Europe sache répondre. C'est une question de rapport de force et de puissance européenne ; nous devons nous montrer unis.

Enfin, vous avez raison, nous ne pouvons pas laisser la filière des vins et spiritueux en première ligne face à la guerre commerciale. Nous la défendons donc. Nous avons engagé des discussions avec la Commission européenne pour protéger cette filière. La Commission a annoncé une première mesure de rétorsion ; la deuxième, en cours de préparation, concernera 18 milliards d'euros d'exportations américaines. Nous le disons régulièrement à la filière et Mme la ministre de l'agriculture le rappellera jeudi lors de son déplacement en Gironde. Je profite de votre question pour vous dire que nous menons la même bataille vis-à-vis du marché chinois pour la filière cognac et armagnac. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur quelques bancs des groupes DR et Dem. – Mme Agnès Poussier-Winsback applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. Thomas Cazenave](#)

Circonscription : Gironde (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 497

Rubrique : Alcools et boissons alcoolisées

Ministère interrogé : Commerce extérieur et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 mars 2025